

## Cent soixante-seizième session du Conseil de la FAO

### **Point 8 de l'ordre du jour: Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (139<sup>e</sup> session) et du Comité financier (202<sup>e</sup> session) (Rome, 11 et 15 novembre 2024)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants au Conseil,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (139<sup>e</sup> session) et du Comité financier (202<sup>e</sup> session). Le document contenant le rapport dont est saisi le Conseil porte la cote CL 176/8.

Je tiens à appeler l'attention du Conseil sur les questions suivantes, étant entendu que deux points («Cadre stratégique 2022-2031 révisé et ébauche du Plan à moyen terme 2026-2029» et «Informations actualisées sur la collaboration de la FAO avec les autres organismes du système des Nations Unies») seront examinés par le Conseil en tant que points à part entière.

Les participants à la Réunion conjointe ont accueilli avec satisfaction le document intitulé *Cadre stratégique 2022-2031 révisé et ébauche du Plan à moyen terme 2026-2029*, notant qu'il était présenté conformément au cycle de planification et de programmation établi, ont noté avec satisfaction le processus complet d'examen et de mise à jour des principaux documents de planification et se sont félicités des informations actualisées et des améliorations techniques apportées au cadre de résultat qui leur ont été présentées.

Ils ont accueilli avec satisfaction le point oral qui leur a été fourni sur la voie à suivre dans le contexte du réseau des bureaux de pays de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ont souligné qu'il importait de préserver les capacités techniques et la mémoire institutionnelle sur le terrain, ont encouragé la Direction à poursuivre ses consultations inclusives, efficaces, transparentes et itératives avec les membres, en particulier les pays hôtes, et ont dit attendre avec intérêt de nouvelles discussions sur cette question.

Les participants à la Réunion conjointe ont pris acte des difficultés rencontrées et des occasions à saisir en ce qui concerne le renforcement de la collaboration avec les Nations Unies et ont encouragé la FAO à approfondir ses partenariats au sein du système des Nations Unies, en élargissant l'accès aux mécanismes de financement commun et en renforçant la capacité des équipes de pays des Nations Unies à concevoir et à mettre en œuvre des programmes conjoints, ainsi qu'à favoriser les synergies, notamment dans le cadre du nexus action humanitaire-développement-paix, au service de la transformation des systèmes agroalimentaires, selon qu'il conviendra, conformément aux priorités nationales en matière de développement.

Ils ont accueilli avec satisfaction les informations actualisées fournies dans le *Rapport annuel sur les politiques, procédures et mesures mises en place par l'Organisation en matière de prévention du harcèlement, du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des abus sexuels*, ont déclaré soutenir l'approche globale adoptée par la FAO et l'ont encouragée à poursuivre ses efforts en faveur de sa politique de tolérance zéro à l'égard du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des abus sexuels.

Enfin, les participants à la Réunion conjointe ont accueilli avec satisfaction le compte rendu oral sur le Forum mondial de l'alimentation.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, je vous invite à examiner l'ensemble du rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (139<sup>e</sup> session) et du Comité financier (202<sup>e</sup> session). Pour vous simplifier la tâche, vous trouverez dans ce rapport un résumé et des indications sur la suite que le Conseil est invité à donner.

Je serais heureuse de vous apporter de plus amples explications concernant le rapport, selon que de besoin.

*M<sup>me</sup> Yael Rubinstein, Présidente de la Réunion conjointe du Comité du Programme (139<sup>e</sup> session) et du Comité financier (202<sup>e</sup> session).*